



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
A l'attention de Mme E. LEBOEUF
Commission locale de l'eau
du SAGE Bassin Houiller
1, rue du Pont Moreau
BP 11096
57036 - METZ CEDEX 1

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le rejet d'eaux pluviales du centre commercial « SUPER U » à Oeting
PJ : Fiche récapitulative des travaux
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le 20 mars 2013

Madame la Présidente de la CLE,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire de la fiche récapitulative des travaux
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration**» en date du 20 mars 2013,
- une copie de la décision en date du 20 mars 2013 adressée à M. le Directeur de la SAS OETING DISTRIBUTION.

concernant l'opération suivante : .

- **Rejet des eaux pluviales du centre commercial "SUPER U", Rue de Sarreguemines à OETING**

Une copie de cette décision sera adressée, ce jour, par mes soins, à M. le Maire d'OETING.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER